



An Apple Subsidiary

FRANÇAIS

CONTRAT DE LICENCE DU LOGICIEL CLARIS FILEMAKER GO

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE CONTRAT DE LICENCE DE LOGICIEL (« LICENCE ») AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL FILEMAKER. EN UTILISANT CE LOGICIEL, VOUS RECONNAISSEZ ÊTRE LIÉ PAR LES TERMES DE CETTE LICENCE. SI VOUS ÊTES EN DÉSACCORD AVEC LES TERMES DE CETTE LICENCE, N'INSTALLEZ ET/ OU N'UTILISEZ PAS CE LOGICIEL.

REMARQUE IMPORTANTE : Comme vous pouvez utiliser ce logiciel pour reproduire des données, la licence ne vous est accordée que pour la reproduction de données non protégées par des droits d'auteur, dont vous détenez les droits d'auteur ou pour lesquelles vous avez obtenu un droit ou une autorisation de reproduction. En cas d'incertitude quant à votre droit à copier des données, il est préférable de vous informer auprès de votre conseiller juridique.

1. Généralités.

(a) Claris International Inc. et/ou Claris International (collectivement « Claris ») vous concède une licence sur, et en aucun cas ne vous vend, le logiciel Claris FileMaker Go, son contenu, sa documentation et les polices de caractères accompagnant le présent logiciel (collectivement, le « Logiciel FileMaker »), uniquement en vue d'une utilisation conforme aux termes de cet accord. Claris et/ou les concédants de licence de Claris restent les propriétaires du Logiciel FileMaker et se réservent tous les droits qu'ils ne vous ont pas concédés expressément.

(b) FileMaker peut à sa convenance distribuer des mises à niveau ou des mises à jour du logiciel FileMaker pour vos dispositifs iOS Apple. Claris vous fournit de telles mises à niveau et mises à jour gratuitement jusqu'à, mais sans inclure, la sortie de la nouvelle version du Logiciel FileMaker. En ce qui concerne le présent Logiciel FileMaker, par exemple, si vous avez acheté une licence pour la version 1.X du Logiciel FileMaker, Claris vous fournira gratuitement toutes les mises à niveau et les mises à jour (version 1.2, 1.3, etc.) jusqu'à, mais sans inclure, la version 2.X du Logiciel FileMaker. Une fois la dernière version principale du Logiciel FileMaker distribuée, Claris peut également, à sa convenance, continuer à fournir des mises à jour mineures et des améliorations du Logiciel FileMaker. Les mises à niveau et les mises à jour n'incluront pas nécessairement toutes les fonctions logicielles existantes ou les nouvelles fonctions que FileMaker a distribuées pour des modèles plus récents de dispositifs iOS Apple et peuvent, à la convenance de Claris, être fournies gratuitement ou non. Les termes de la présente Licence s'appliquent à toutes les mises à niveau ou les mises à jour de logiciel fournies par à la convenance de Claris qui remplacent et/ou complètent le Logiciel à la convenance de FileMaker d'origine, à moins que ces mises à niveau ou ces mises à jour ne comprennent une licence distincte régie par les termes de la présente licence.

2. Utilisations permises de la licence et restrictions.

(a) Sous réserve des conditions de la présente licence et conformément aux usages autorisés par les Règles d'usage stipulées dans les Conditions générales de l'App Store, vous bénéficiez d'une licence limitée non transférable vous autorisant à installer et utiliser le Logiciel FileMaker sur tout appareil compatible de marque Apple exécutant iOS que vous possédez ou contrôlez. Vous n'êtes pas autorisé à distribuer ni rendre le Logiciel FileMaker disponible sur un réseau sur lequel il pourrait être utilisé par plusieurs appareils en même temps. Vous ne pouvez pas louer, louer en crédit-bail, prêter, vendre, redistribuer ni concéder des licences du Logiciel FileMaker. Vous pouvez utiliser ce Logiciel pour accéder aux données stockées sur FileMaker Server ou FileMaker Cloud for AWS si vous avez acheté les droits d'accès sous l'un des programmes « licence volume FileMaker » (exemples : FileMaker Site license, FileMaker User license, etc.). Les termes de la licence en volume applicable (« FileMaker's volume license agreement ») régiront vos droits d'accès.

(b) Vous n'êtes pas autorisé à, et ne devez pas permettre à des tiers de, copier (à l'exception des cas autorisés par la présente Licence et les Règles d'utilisation), décompiler, procéder à l'ingénierie inverse, désassembler, tenter de dériver le code source, déchiffrer, modifier ou créer des travaux dérivés du Logiciel FileMaker et de ses services ou de toute partie de ce dernier (dans la mesure des restrictions de la loi applicable ou des autorisations stipulées dans le contrat d'utilisation de tout composant de logiciel libre inclus dans le Logiciel FileMaker). Toute tentative constituerait une violation des droits de Claris et de ses concédants de licence sur le Logiciel FileMaker.

(c) Vous pouvez utiliser le Logiciel FileMaker pour reproduire des données dans la mesure où vous vous limitez à la reproduction de données libres de droit, dont vous détenez les droits d'auteur ou pour lesquelles vous avez obtenu un droit ou une autorisation de reproduction. Le titre et les droits de propriété intellectuelle associés aux contenus affichés dans le Logiciel FileMaker ou accessibles à travers ce dernier sont la propriété de leur détenteur. Ces contenus sont susceptibles d'être protégés par des droits d'auteur ou autres traités sur la propriété intellectuelle et peuvent être soumis à des conditions d'utilisation énoncées par la tierce partie les fournissant. La Licence ne vous accorde aucun droit d'utilisation de ce contenu. Par exemple, les photographies, images, graphiques, cliparts, illustrations ou ressources similaires (« imagerie numérique ») que Claris et/ou ses concédants de licence que FileMaker fournissent avec le Logiciel ou les Services FileMaker (incluant, sans s'y limiter, l'imagerie numérique qui figure dans les modèles, thèmes, guides de l'utilisateur ou didacticiels) ne peuvent pas être extraits ni distribués, commercialement ou autrement, de manière autonome en dehors du Logiciel FileMaker.

(d) Toute information financière ou médicale affichée par le Logiciel FileMaker n'est proposée qu'à titre informatif et ne saurait être invoquée ou se substituer à un avis financier ou médical. Vous êtes seul responsable des décisions financières et médicales que vous prenez et des conséquences qui en découlent ; vous devriez toujours suivre les conseils et avis de professionnels le cas échéant. Claris et ses concédants de licence ne sauraient garantir l'exactitude, l'exhaustivité ou l'opportunité des informations financières ou médicales qui apparaissent dans le Logiciel FileMaker ni l'obtention des effets escomptés.

(e) Certains composants de ce Logiciel FileMaker et des logiciels libres de tierce partie qui l'accompagnent ont été ou peuvent être mis à disposition par Claris sur son site Web <<http://www.filemaker.com/support/downloads/?nav=support-downloads>> (sous l'intitulé collectif « composants de logiciels libres »). Vous ne pouvez modifier ou remplacer ces composants, qu'à condition : (i) que le Logiciel FileMaker modifié qui en résulte ne soit utilisé que dans le cadre de son utilisation définie ci-avant ; et (ii) que vous respectiez par ailleurs les termes de cette licence et de toute autre clause régissant l'utilisation des composants de logiciels libres. Claris n'est nullement tenu d'assurer l'entretien, l'assistance technique ou autre du Logiciel FileMaker modifié résultant.

3. L'utilisation des données. Claris, ses filiales et ses agents puissent collecter, maintenir, traiter et utiliser des informations diagnostiques, techniques et afférentes, incluant, sans s'y limiter, des informations concernant votre dispositif iOS, votre ordinateur, votre système, vos logiciels et les périphériques qui sont recueillies périodiquement pour faciliter la production d'offres de mises à jour de logiciels, l'assistance sur les produits et d'autres services relatifs au logiciel FileMaker qui vous sont proposés (le cas échéant). Claris peut également utiliser ces informations de manière statistique, en veillant à ce que l'identité du client ne soit pas dévoilée, afin d'améliorer ses produits ou de proposer des services et des technologies au client. Ces informations seront toujours traitées dans le respect de la Politique de Confidentialité de FileMaker, qui est incorporée par la présente référence à la présente licence et qui peut être consultée à l'adresse <http://www.filemaker.com/fr/company/legal/privacy>.

4. Terme de la licence. Cette licence est d'application jusqu'à son terme. Vos droits découlant de la présente licence prendront automatiquement fin ou cesseront d'être effectifs sans notification de la part de Claris si vous ne vous conformez pas à l'une quelconque de ses dispositions. Dès l'expiration de cette licence, vous serez tenu de cesser toute utilisation du Logiciel FileMaker et de détruire tous les exemplaires, complets ou partiels, dudit logiciel. Les sections 5, 6, 9 et 10 de la présente licence survivront à une telle résiliation.

5. Exclusion de garanties.

5.1 Si vous êtes un client qui est un consommateur (quelqu'un qui utilise le Logiciel FileMaker en dehors son commerce, entreprise ou profession), il se peut que vous bénéficiiez, dans votre pays de résidence, de droits selon lesquels les limitations suivantes ne s'appliqueraient pas à vous. Dans les pays où ses limitations sont interdites, elles ne s'appliquent pas à vous. Pour en savoir plus sur vos droits, prenez contact avec un organisme de conseil aux consommateurs local.

5.2 VOUS RECONNAISSEZ ET ADMETTEZ EXPRESSÉMENT QUE, DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI EN VIGUEUR, L'UTILISATION DU LOGICIEL FILEMAKER ET DE SES SERVICES EST À VOS RISQUES ET PÉRILS ET QUE LA TOTALITÉ DU RISQUE RELATIF À LA QUALITÉ, AUX PERFORMANCES, À L'EXACTITUDE ET AU MANIEMENT SATISFAISANTS REPOSE SUR VOUS.

5.3 DANS LES LIMITES MAXIMALES AUTORISÉES PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, LE LOGICIEL FILEMAKER ET SES SERVICES SONT FOURNIS « TELS QUELS » AVEC TOUS LEURS DÉFAUTS ET SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE. CLARIS ET LES CONCÉDANTS DE FILEMAKER (DÉSIGNÉS COLLECTIVEMENT PAR L'EXPRESSION « FILEMAKER » AUX FINS DES DISPOSITIONS DES PARAGRAPHE 5 ET 6) EXCLUENT PAR LA PRÉSENTE LICENCE LA TOTALITÉ DES GARANTIES ET CONDITIONS, EXPLICITES, TACITES OU LÉGALES, Y COMPRIS DE FAÇON NON LIMITATIVE LES GARANTIES ET/OU CONDITIONS IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN OBJECTIF PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE SÉRÉNITÉ D'UTILISATION ET DE NON- EMPÎÈTEMENT SUR LES DROITS DE TIERCES PARTIES, LE TOUT À L'ÉGARD DU LOGICIEL FILEMAKER ET DE SES SERVICES.

5.4 CLARIS NE GARANTIT NULLEMENT L'ABSENCE DE PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL FILEMAKER OU DE SES SERVICES, QUE LES FONCTIONS CONTENUES DANS LE LOGICIEL FILEMAKER OU SES SERVICES CORRESPONDENT À VOS BESOINS, QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL FILEMAKER OU SES SERVICES SERONT ININTERROMPUS OU EXEMPTS D'ERREUR, QUE LE LOGICIEL OU LES SERVICES FILEMAKER SERONT COMPATIBLES AVEC UN LOGICIEL DE TIERCE PARTIE, OU QUE TOUT DÉFAUT DU LOGICIEL FILEMAKER OU DE SES SERVICES SERA CORRIGÉ.

5.5 VOUS RECONNAISSEZ ÉGALEMENT QUE LE LOGICIEL FILEMAKER ET SES SERVICES NE SONT PAS PRÉVUS OU ADAPTÉS À UNE UTILISATION DANS DES SITUATIONS OU ENVIRONNEMENTS OÙ UN ÉCHEC, OU DES ERREURS OU DES IMPRÉCISIONS, DANS LE CONTENU, LES DONNÉES OU LES INFORMATIONS FOURNIS PAR LE LOGICIEL FILEMAKER OU SES SERVICES POURRAIENT ENTRAÎNER LA MORT, DES BLESSURES OU DES DÉGÂTS PHYSIQUES OU ENVIRONNEMENTAUX SÉVÈRES ET NOTAMMENT, MAIS SANS LIMITATION, LE CONTRÔLE D'INSTALLATIONS NUCLÉAIRES, LA NAVIGATION AÉRIENNE OU LES SYSTÈMES DE COMMUNICATION, LE CONTRÔLE DU TRAFIC AÉRIEN, LES SOINS INTENSIFS OU LES SYSTÈMES D'ARMEMENT.

5.6 AUCUNE INFORMATION NI AUCUN CONSEIL COMMUNIQUÉS VERBALEMENT OU PAR ÉCRIT PAR CLARIS OU PAR L'UN DE SES REPRÉSENTANTS AUTORISÉS NE POURRA CONSTITUER UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL FILEMAKER OU SES SERVICES S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMERIEZ SEUL LE COÛT TOTAL DE TOUTE RÉVISION, RÉPARATION OU RECTIFICATION NÉCESSAIRES. CERTAINES LÉGISLATIONS NE PERMETTANT NI L'EXCLUSION DE GARANTIES IMPLICITES, NI LES RESTRICTIONS AUX DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS, IL EST POSSIBLE QUE L'EXCLUSION ET LES LIMITES MENTIONNÉES CI-DESSUS NE VOUS CONCERNENT PAS.

6. Limitation de responsabilité. DANS LA MESURE OÙ LA LÉGISLATION EN VIGUEUR NE L'INTERDIT PAS, EN AUCUN CAS CLARIS NE SERA RESPONSABLE DE DOMMAGE CORPOREL NI DE QUELCONQUE DOMMAGE ACCIDENTEL, SPÉCIAL, INDIRECT OU ACCESSOIRE, Y COMPRIS DE FAÇON NON LIMITATIVE, LES DOMMAGES DUS AUX PERTES DE BÉNÉFICES, CORRUPTION OU PERTES DE DONNÉES, INTERRUPTION DES ACTIVITÉS OU TOUT AUTRE DOMMAGE COMMERCIAL OU PERTE COMMERCIALE RÉSULTANT DE OU RELATIFS À VOTRE UTILISATION OU VOTRE INAPTITUDE À UTILISER LE LOGICIEL FILEMAKER OU DE SES SERVICES, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, SANS TENIR COMPTE DE LA THÉORIE DE LA RESPONSABILITÉ (QUE CE SOIT POUR RUPTURE DE CONTRAT, EN RESPONSABILITÉ CIVILE, OU AUTRE) ET MÊME SI CLARIS A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTANT PAS LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES PERSONNELS, INDIRECTS OU ACCESSOIRES, IL EST POSSIBLE QUE CETTE LIMITATION NE VOUS CONCERNE PAS. La responsabilité totale de FileMaker envers vous au titre de tout dommage (en dehors de ce que la législation pourrait exiger dans les cas impliquant une blessure) n'excédera en aucun cas la somme de cinq dollars (5 \$). Les limitations susdites s'appliqueront même si le recours indiqué ci-dessus fait défaut à sa vocation essentielle.

7. Contrôle des exportations. Vous ne pouvez utiliser, exporter ou réexporter le Logiciel FileMaker que conformément à la législation des États-Unis et à la législation du pays dans lequel vous avez acquis le Logiciel FileMaker. En particulier, mais sans limitation, le Logiciel FileMaker ne peut être exporté ni réexporté (a) vers tout pays soumis à embargo des États-Unis ou (b) à toute personne figurant sur la liste « Specially Designated Nationals » du Ministère des Finances des États-Unis ou sur les listes « Denied Persons » ou « Denied Entity » du Ministère du Commerce des États-Unis. En utilisant le Logiciel FileMaker, vous déclarez et gardez n'être pas situé dans un de ces pays ou inscrit sur les listes mentionnées ci-dessus. Vous acceptez également de ne pas utiliser le Logiciel FileMaker à des fins non autorisées par la législation des États-Unis, y compris, et sans aucune limitation, le développement, la conception, la fabrication ou la production d'éléments nucléaires, de missiles ou d'armes chimiques ou biologiques.

8. Gouvernement des États-Unis. Le logiciel et la documentation constituent des « Commercial Items » (éléments commerciaux), tel que ce terme est défini dans la clause 48 C.F.R. (Code of Federal Rules) §2.101, consistant en « Commercial Computer Software » (logiciel) et « Commercial Computer Software

Documentation » (documentation), tels que ces termes sont utilisés dans les clauses 48 C.F.R. §12.212 ou 48 C.F.R. §227.7202. Conformément à la clause 48 C.F.R. §12.212 ou 48 C.F.R. §227.7202-1 à 227.7202-4, le « Commercial Computer Software » et le « Commercial Computer Software Documentation » sont fournis sous licence au gouvernement des États-Unis (a) uniquement comme « Commercial Items » et (b) uniquement accompagnés des droits octroyés à tous les autres utilisateurs conformément aux termes et conditions ci-inclus. Droits non publiés réservés en vertu de la législation des droits d'auteur en vigueur aux États-Unis.

9. Loi applicable et divisibilité du contrat. Cette licence sera régie et interprétée conformément aux lois de l'État de Californie, à l'exception de son conflit de principes de loi. Cette licence ne sera pas régie par la convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de biens, dont l'application est expressément exclue. Si vous êtes un consommateur résidant au Royaume-Uni, la présente Licence sera régie par les lois de la juridiction dans laquelle vous résidez. Si pour une raison quelconque un tribunal ayant juridiction juge qu'une disposition de la présente licence est inapplicable, en totalité ou en partie, les autres dispositions de la présente licence resteront entièrement applicables.

10. Accord complet ; langue de référence. La présente Licence constitue l'intégralité de l'accord entre vous et Claris quant au Logiciel FileMaker et remplace tous les propositions ou accords antérieurs ou actuels, écrits ou verbaux, à ce sujet. Aucun amendement ni aucune modification de cette licence ne prendront effet à moins d'être stipulés par écrit et signés par un représentant dûment agréé de FileMaker. Toute traduction de la présente licence est effectuée pour des besoins locaux. En cas de litige entre la version anglaise et toute autre version, seule la version anglaise sera d'application, dans la mesure où ce n'est pas interdit par la loi de votre juridiction.

11. Mentions concernant les tierces parties. Certaines portions du Logiciel FileMaker utilisent ou comportent des logiciels de tierces parties et des mentions concernant les droits d'auteurs. Les remerciements, les termes des licences et les exclusions de garanties des dits éléments figurent dans la documentation électronique du Logiciel FileMaker, ou peuvent le cas échéant accompagner ledit matériel, et l'utilisation de ces données est dictée par leurs conditions respectives.

052020